



# RAPPORT ANNUEL

CM-AM GLOBAL CITY ZEN

Fonds commun de placement

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

## CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

### L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire sur la base d'une analyse fondamentale et financière en respectant un filtre qualitatif extrafinancier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect d'un engagement d'investissement extra-financier selon une approche d'intégration et de sélectivité ESG dans la gestion. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché actions sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés internationales, cotées sur des marchés réglementés, qui tirent avantage de l'urbanisation à travers le monde en apportant des solutions permettant aux villes d'évoluer vers un mode intelligent dit « smart city». Il relève de l'article 8 du règlement Disclosure. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori : MSCI ALL COUNTRY WORLD Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

### Stratégie d'investissement

La société de gestion de l'OPCVM établit un univers d'investissement initial composé de valeurs internationales de capitalisation boursière de plus de 500 millions de dollars principalement issues du MSCI ALL COUNTRY WORLD. L'univers est aussi enrichi, à hauteur de 10% maximum, de valeurs répondant à la thématique de l'OPCVM. La note moyenne ESG des titres hors indices doit être supérieure à la note minimale d'intégration. Le fonds a également pour but d'obtenir une intensité carbone plus faible que son indice de référence. Il fera aussi l'objet d'une analyse, a posteriori et à titre indicatif, de sa trajectoire carbone dans une perspective d'évaluation de son alignement aux objectifs de l'Accord de Paris, à savoir la limitation à 2°C de l'augmentation de la température mondiale d'ici à 2100. Le processus d'investissement se fait selon une approche d'intégration et de sélectivité ESG dans la gestion et se décompose en trois étapes :

Etape 1 : Politiques d'exclusions légales et sectorielles et gestion des controverses :

A partir de l'univers d'investissement initial, l'équipe de gestion appliquera un filtre lié aux politiques d'exclusions sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management qu'elle met en oeuvre pour la gestion de ses fonds. Au-delà des exclusions légales, des exclusions sectorielles sont mises en œuvre concernant les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures.

La gestion des controverses de chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifiques. La société de gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.

Etape 2 : Filtre ESG :

L'analyse extra financière mise en oeuvre selon le processus de sélection des titres ESG conduit à exclure au moins 20 % des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial couvert.

L'analyse propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management s'appuie sur 3 piliers complémentaires : Environnement (par ex : les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets), Social (par ex : la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés) et Gouvernance (par ex : la féminisation des conseils d'administration, la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption).

Une analyse qualitative complète l'analyse extra-financière issue du modèle.

Etape 3 : Filtre thématique :

Les sociétés interviennent dans l'écosystème des villes en proposant des produits et/ou des services dans au moins un des 3 thèmes suivants définis selon la société de gestion :

- Ville connectée et sécurisée : Entreprises apportant de nouvelles technologies et solutions de sécurité pour permettre la diffusion d'innovation dans l'espace urbain. Principalement : Ces entreprises sont positionnées à différents stades d'une chaîne de valeur qui transforme les usages urbains : des équipements connectés aux applications utilisées (infrastructure digitale logiciels conseil Paiements) à la sécurité (sécurité de la ville, des usagers, cybersécurité).
- Ville attractive : Entreprises rendant la construction urbaine plus performante et/ou fournissant des services qui font de la ville une source de prospérité II s'agit des entreprises dont l'activité rend la construction urbaine (logements infrastructure bureaux) plus résiliente et de celles qui fournissent des services (formation soins de santé divertissements solutions de financement livraison) qui font de la ville une source de prospérité.
- Ville durable : Entreprises ayant une action positive pour réduire l'impact des villes et de la mobilité des usagers sur l'environnement.

Les entreprises sélectionnées ont une action positive pour améliorer l'impact des villes et de la mobilité des usagers sur l'environnement : optimisation de la consommation des ressources (énergies, eau, matériaux, etc.), leur meilleur partage, de plus faibles émissions de carbone et l'optimisation du cycle des déchets. Les entreprises sélectionnées au titre de la première et/ou de la seconde thématique ne sont pas forcément des entreprises répondant à la thématique « ville durable » (dernière thématique) : Elles contribuent à rendre la ville dans son ensemble plus intelligente.

Etape 4 : Analyse financière et construction du portefeuille :

Au sein de cet univers d'investissement travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier. La gestion évalue la qualité des fondamentaux de l'entreprise (qualité du management, stratégie, environnement concurrentiel, perspectives de croissance du marché.), analyse ses éléments financiers (croissance organique, rentabilité, flux de trésorerie, solidité financière...) et sa valorisation.

Concernant les critères extra-financiers des sociétés, l'équipe de gestion étudiera plus particulièrement les aspects environnementaux (utilisation d'énergies renouvelables, taux de déchets recyclés.), sociaux (respects des droits de l'homme, rejet du travail forcé.) et de gouvernance (qualité du management, implication des dirigeants dans la démarche ESG.).

A l'issue de ces 4 étapes, le portefeuille du fonds est composé d'environ entre 40 et 60 valeurs offrant un potentiel attractif tant sur le plan extra-financier que financier. L'utilisation de données externes ou le manque de disponibilités de certaines données peuvent entrainer des incohérences dans la sélection des valeurs carbones et ESG comme détaillées dans le prospectus.

La part de l'actif analysé au titre de critères extra-financiers est supérieure à 90%. Par ailleurs, afin de répondre aux souscriptions/rachats, l'OPCVM aura la possibilité d'investir dans des OPC de type monétaire dans la limite de 10% de l'actif net.

Les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne seront pas néanmoins automatiquement retenus dans la construction du portefeuille, leur intégration dans le portefeuille final restant un choix discrétionnaire du gérant.

Le taux d'analyse extra-financière doit être supérieur à 90%. Ce taux s'entend en nombre d'émetteurs de l'OPCVM. L'OPCVM pourra investir en émetteurs ne faisant pas l'objet d'une analyse extra-financière dans la limite de 10% de l'actif net.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80% à 110% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), supérieure à 500 millions de dollars US de capitalisation boursière, de tous les secteurs.

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, et de change, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille - acquisitions et cessions temporaires de titres.

### **COMMENTAIRE DE GESTION**

#### Année fiscale 2024 : l'exceptionnalisme américain est là pour durer

Sur la **période** sous revue courant du 28/03/2024 au 31/03/2025, le fonds enregistre une performance de +3.15%, +2.21% et +2.93% respectivement, sur les parts IC, RC et S. A titre indicatif, le MSCI AC World **libellé** en euros dividendes **réinvestis** enregistre une performance de +7,7%. Le fonds **génère** un taux de durabilité >70%.

Cet exercice peut être décomposé en deux périodes boursière bien distinctes.

#### 2024: Never bet against America?

Une économie américaine résiliente, une inflation sous contrôle : pivot de la Fed le 18/09.

Dans ce contexte, le marché boursier récompense cette zone et voir une forte surperformance du marché américain pénalisant en relatif le fonds qui était sous pondéré

Enfin, la victoire de Trump en novembre soutient aussi les **marchés** sous fonds de baisse **anticipée** de l'impôt sur les sociétés.

Cet environnement reste porteur pour le secteur de la technologie et cette **année** encore, les principaux contributeurs à la performance de l'indice MSCI ACWI restent les « big tech » : Nividia, Apple, Amazon, Meta, Broadcom, Microsoft, Tesla. Ainsi, la performance du S&P equal weight est ainsi bien inférieur à celle d S&P 500 classique :

Indices	Performances 2024
MSCIAC World dividendes réinvestis (EUR)	25,30%
S&P 500 (USD)	23,30%
S&P 500 equal weight (USD)	10,90%
Nasdaq (USD)	28,60%
source: bloomberg au 05/05/2025	

#### Q1 2025 : Cap sur l'Europe

Le début d'année 2025 est marqué par des incertitudes accrue sur la politique extérieur du nouveau président américain qui souhaite imposer des tarifs réciproques à tous les pays. Cette situation entraine des craintes sur la croissance de la 1ère puissance mondiale et un manque de confiance des investisseurs. En parallèle, ressort comme grande gagnante de cette situation et notamment l'Allemagne avec l'annonce de son plan massive d'investissements dans la défense et dans l'infrastructure. Le marché action européen voit ainsi un afflux plus important au détriment du marché américain.

Indices	Performances Q1 2025
M SCI AC World dividendes réinvestis (EU	-5,40%
S&P 500(USD)	-4,60%
Stoxx 600 (EUR)	5,20%
Eurostoxx 50 (EUR)	7,20%
source: bloomberg au 09/05/2025	

#### Point sur la gestion du fonds

Le fonds Global CityZen est un fonds autour de la thématique de la ville intelligente au sens large et de la ville plus humaine. Il investit sur 3 grands thèmes : la connectivité, l'attractivité et la durabilité.

Le fonds investi dans des sociétés qui interviennent dans l'écosystème des villes en proposant des produits et/ou des services dans au moins un des 3 thèmes suivants :

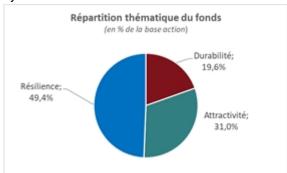
-Ville connectée et sécurisée : Entreprises apportant de nouvelles technologies et solutions de sécurité pour permettre la diffusion d'innovation dans l'espace urbain. Principalement : Ces entreprises sont positionnées à différents stades d'une chaîne de valeur qui transforme les usages urbains : des équipements connectés aux applications utilisées (infrastructure digitale - logiciels - conseil - Paiements) à la sécurité (sécurité de la ville, des usagers, cybersécurité).

-Ville attractive : Entreprises rendant la construction urbaine plus performante et/ou fournissant des services qui font de la ville une source de prospérité

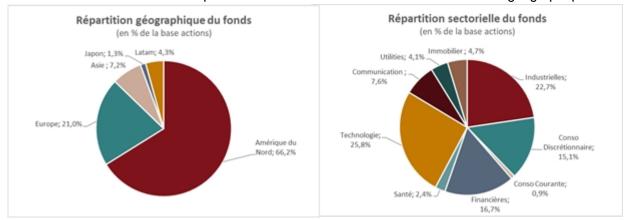
Il s'agit des entreprises dont l'activité rend la construction urbaine (logements - infrastructure - bureaux) plus résiliente et de celles qui fournissent des services (formation - soins de santé - divertissements - solutions de financement - livraison) qui font de la ville une source de prospérité.

-Ville durable : Entreprises ayant une action positive pour réduire l'impact des villes et de la mobilité des usagers sur l'environnement.

Les entreprises sélectionnées ont une action positive pour améliorer l'impact des villes et de la mobilité des usagers sur l'environnement : optimisation de la consommation des ressources (énergies, eau, matériaux, etc.), leur meilleur partage, de plus faibles émissions de carbone et l'optimisation du cycle des déchets.



Les graphiques ci-dessous sont au 31/03/2025 (Source : Crédit Mutuel Asset Management) : Le fonds bénéficie d'une thématique autorisant une belle diversification sectorielle et géographique :



Il s'agit d'un fonds article 8 selon la réglementation SFDR. Nous avons choisi comme indicateur d'impact l'intensité carbone en tonnes de CO2/M€ de chiffre d'affaires.

A fin mars 2025, l'intensité carbone du fonds est de 103.76 tCO2/M€ vs 120,11 tCO2/M€ pour son indice de référence.

La performance du fonds par rapport à son indice de référence s'explique par :

-Sous pondération sur le marché américain (61% pour le fonds vs 66% en moyenne pour l'indice). L'écart de performance énorme entre les Etats-Unis et le reste du monde (S&P +33,6% vs +9,6% pour le Stoxx 600) a pénalisé le fonds qui était légèrement surexposé aux autres géographies.

A noter que certaines valeurs importantes de l'indice ne peuvent pas être présentes dans le fonds comme Tesla (controverse majeure CM AM) qui coute 0.7point au fonds et Meta (pas de lien thématique) qui coute 0.9point.

- -Surexposition aux secteurs longue duration du fait de la **thématique** (utilities et immobilier): La repentification de la courbe des taux US est **alimentée** par une inflation persistante **ravivée** par l'élection de D. Trump.
- -Mauvaise allocation sur le secteur de l'immobilier, le fonds était exposé à l'Europe (Gecina et Vonovia) ce qui coute 0.5 point au fonds. Ce biais a été corrigé avec la vente de Gecina et l'entrée de Welltower et de Prologis durant l'année.

-Absence d'exposition au secteur de la consommation de base qui coute 0.8pts au fonds en relatif et qui s'explique par le faible lien avec la thématique

#### Quelques belles réussites :

Le fonds a toutefois réussi à s'exposer à plusieurs des grandes thématiques de l'année

- -Croissance de la demande d'électricité : GE Vernova
- -Explosion de la demande de semiconducteurs pour les DC : Broadcom

#### Principaux détracteurs :

Les valeurs des pays **émergents** qui ont souffert de la **rhétorique** de tarifs douaniers de D. Trump ainsi que de contextes politiques **chahutés** et les valeurs à duration longue: Raia Drogasil (-36%), Grupo Rotoplas (-49%), Smartfit (-44%), Walmart de Mexico (-29%) ou encore Prologis (-13%). La gestion a sorti Walmart de Mexico et Grupo Rotoplas du portefeuille.

#### Principaux contributeurs

Les valeurs du secteur de la technologies, **exposée à** l'IA et les grands gagnants du **«Make** America Great **Again»**: Nvidia (+189%), Broadcom (+124%), Motorola Solutions (+59%), GE Vernova (+144%) ou encore Tenet Healthcare (+78%).

Fin mars 2025, le fonds comptait 52 valeurs. Il s'agit d'un fonds de conviction qui a vocation à détenir entre 40 et 60 valeurs.

#### **Perspectives**

-Un fonds tout terrain avec une **thématique** permettant de naviguer lors des **différentes** phases de marché :

La gestion garde une forte conviction sur la **thématique** de la croissance de la demande d'**énergie** baseload (Constellation Energy, Eaton, GE Vernova...)

Nous restons fortement **exposés** sur la partie **connectivité** en favorisant les entreprises profitant d'un fort momentum sur les BPA (facteur clé dans la performance récente des marchés)

Biais immobilier et utilities propre à la thématique du fonds (secteurs plus contrariants mais profitant de faible valorisation avec des stocks ayant plusieurs catalyseurs idiosyncratiques)

Diversification du portefeuille et exposition aux différentes thématiques structurelles (GLP-1, IA...)

-Naviguer face dans un environnement incertain

Nous renforçons sur faiblesses, les sociétés américaines ayant été trop fortement pénalisées ; compte tenu des perspectives de croissance des BPA et de la trajectoire des révisions d'EPS.

Nous gardons un solide ancrage en Europe qui bénéficie d'un attrait important du fait de la situation incertaine et de la perte de confiance vis-à-vis des US.

Le fonds abandonne le label ISR dont l'évolution ne semble pas propice à une gestion globale de conviction

### Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

#### Doctrine AMF

Significativement engagé dans les critères ESG

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extrafinanciers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

### Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

## Frais de gestion indirects calculés

0,00 EUR

## Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

### RAPPORT COMPTABLE

### INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### • Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

### Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

### Evènements intervenus au cours de la période

18/09/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Le fonds admet désormais les ordres de rachat en montant, uniquement pour les parts S

31/12/2024 Mise à jour de la trame : Modification du siège social de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

31/12/2024 Caractéristiques de gestion : Abandon du Label

31/12/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement (wording ESG)

31/12/2024 Frais: Modifications des frais (frais de recherche)

### Bilan actif au 31/03/2025 en EUR

	31/03/2025	28/03/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers	<b>'</b>	
Actions et valeurs assimilées (A) <sup>1</sup>	29 661 579,40	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	29 661 579,40	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B) <sup>1</sup>	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>1</sup>	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	15 585,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	29 677 164,40	
Créances et comptes d'ajustement actifs	934 798,92	
Comptes financiers	2 290 385,62	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II <sup>1</sup>	3 225 184,54	
Total Actif I + II	32 902 348,94	

<sup>(1)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif au 31/03/2025 en EUR

	31/03/2025	28/03/2024
Capitaux propres :		
Capital	30 376 724,78	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	831 920,43	
Capitaux propres I	31 208 645,21	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	15 585,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	15 585,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	960 961,82	
Concours bancaires	717 156,91	
Sous-total autres passifs IV	1 678 118,73	
Total Passifs : I + III + IV	32 902 348,94	

## Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR

	31/03/2025	28/03/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	274 948,32	
Produits sur obligations	16 718,25	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	49 526,45	
Sous-total Produits sur opérations financières	341 193,02	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	-10 557,77	
Sous-total charges sur opérations financières	-10 557,77	
Total Revenus financiers nets (A)	330 635,25	
Autres produits :	330 033,23	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	1	
Autres produits	0,00	
Autres charges :	346 009 03	
Frais de gestion de la société de gestion	-346 908,02	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-346 908,02	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-16 272,77	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-7 135,78	
Revenus nets I = C + D	-23 408,55	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	755 474 00	
Plus et moins-values réalisées	755 174,89	
Frais de transactions externes et frais de cession	-28 670,03	
Frais de recherche	-1 540,84	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de	724 964,02	
régularisations E	20.470.00	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	96 170,88	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	821 134,90	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-431 742,46	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-10 216,99	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-441 959,45	

## Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR

	31/03/2025	28/03/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	476 153,53	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	34 194,08	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	831 920,43	

<sup>\*</sup> Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sousjacents.

### Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire sur la base d'une analyse fondamentale et financière en respectant un filtre qualitatif extrafinancier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect d'un engagement d'investissement extra-financier selon une approche d'intégration et de sélectivité ESG dans la gestion. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance liée à l'évolution du marché actions sur la durée de placement recommandée en investissant dans des sociétés internationales, cotées sur des marchés réglementés, qui tirent avantage de l'urbanisation à travers le monde en apportant des solutions permettant aux villes d'évoluer vers un mode intelligent dit « smart city». Il relève de l'article 8 du règlement Disclosure. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori : MSCI ALL COUNTRY WORLD Index. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

### Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023				
Actif net total	31 208 645,21	20 948 453,08	12 872 879,63				
PART CAPI IC	PART CAPI IC						
Actif net	15 879 389,57	14 725 778,69	12 432 826,76				
Nombre de parts	138,137	132,137	132,137				
Valeur liquidative unitaire	114 953,91	111 443,26	94 090,42				
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00				
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00				
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00				
Capitalisation unitaire	3 401,57	-2 674,62	-6 879,80				

PART CAPI RC				
Actif net	13 258 947,14	5 996 201,16	439 958,75	
Nombre de parts	118 739,060	54 887,741	4 725,109	
Valeur liquidative unitaire	111,66	109,24	93,11	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	2,28	-3,54	-7,77	

PART CAPI S				
Actif net	2 070 308,50	226 473,23	94,12	
Nombre de parts	18 079,307	2 035,711	1,000	
Valeur liquidative unitaire	114,51	111,25	94,12	
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	3,15	-2,86	-6,91	

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA /
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ciavant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

## Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

### • Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

### Affectation des sommes distribuables

Part IC:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## • Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR00140074O7	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,02 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,38 % TTC maximum	Actif net
IC	FR00140074R0	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,82 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,38 % TTC maximum	Actif net
S	FR00140074U4	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,92 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,38 % TTC maximum	Actif net

#### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR00140074O7	Néant
IC	FR00140074R0	Néant
S	FR00140074U4	Néant

### • Commission de surperformance

Part FR0014007407 RC

Néant

Part FR00140074R0 IC

Néant

Part FR00140074U4 S

Néant

#### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Clé	Clé de répartition (en %)		
Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires	
Néant				

#### Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

#### Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

#### · Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

#### - BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

#### Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### • Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### Description des garanties reçues ou données

#### Garantie reçue :

#### Néant

#### Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci -dessus.

Frais de fonctionnement et autres services :

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.

Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Les frais liés à la recherche conform ément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

### Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

#### Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement. La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme
- 2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Les états financiers de l'exercice précédent figurent en dernières pages de ce document.

## **Evolution des capitaux propres**

	31/03/2025	28/03/2024
Capitaux propres début d'exercice	20 948 453,08	
Flux de l'exercice :	,	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 516 052,23	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-522 591,90	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-16 272,77	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	724 964,02	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-441 959,45	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	31 208 645,21	

### Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	6,000	709 486,85
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	6,000	709 486,85
PART CAPI RC	-	
Parts souscrites durant l'exercice	67 824,810	7 833 894,65
Parts rachetés durant l'exercice	-3 973,491	-450 120,10
Solde net des souscriptions/rachats	63 851,319	7 383 774,55
PART CAPI S	-	
Parts souscrites durant l'exercice	16 643,602	1 972 670,73
Parts rachetés durant l'exercice	-600,006	-72 471,80
Solde net des souscriptions/rachats	16 043,596	1 900 198,93

### Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

### Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR00140074R0	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	15 879 389,57	138,137	114 953,91
FR00140074O7	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	13 258 947,14	118 739,060	111,66
FR00140074U4	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	2 070 308,50	18 079,307	114,51

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro		Ventilation des expositions significatives par pays				'S
	+/-	États-Unis +/-	Allemagne +/-	Chine +/-	France +/-	Brésil +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	29 661,58	19 031,60	2 098,40	1 382,21	1 343,80	800,57
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	29 661,58	NA	NA	NA	NA	NA

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

	exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décompositio	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas		
			<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>&gt; 5 ans</th><th>&lt;= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>		
T	otal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
	+/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 290,39	0,00	0,00	0,00	2 290,39
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-717,16	0,00	0,00	0,00	-717,16
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	1 573,23

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 290,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-717,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 573,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	HKD +/-	BRL +/-	JPY +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	21 700,90	965,73	800,57	379,88	657,63
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	839,88	0,00	1,45	0,00	71,70
Comptes financiers	0,00	0,23	0,00	6,30	228,71
Passif					i
Opérations de cession sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
instruments financiers			,		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-662,43	0,00	0,00	0,00	-54,72
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	21 878,35	965,96	802,02	386,18	903,32

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan	or carried	uono
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### Créances et dettes - ventilation par nature

	31/03/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	9 225,52
Ventes à règlement différé	903 800,60
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	21 772,80
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	934 798,92
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-922 712,85
Frais de gestion	-36 708,13
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-1 540,84
Total des dettes	-960 961,82
Total des créances et dettes	-26 162,90

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/03/2025
Frais fixes	158 842,29
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI RC	31/03/2025
Frais fixes	176 508,70
Frais fixes en % actuel	1,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI S	31/03/2025
Frais fixes	11 557,03
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

## Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

## Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

## **Acquisitions temporaires**

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Total			0,00

#### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025	28/03/2024
Revenus nets	-23 408,55	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-23 408,55	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-23 408,55	

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	52 567,51	
Total	52 567,51	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-78 594,35	
Total	-78 594,35	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

#### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	2 618,29	
Total	2 618,29	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,000	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

#### Détermination et ventilation des sommes distribuables

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025	28/03/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	821 134,90	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	821 134,90	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	821 134,90	

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	417 316,93	
Total	417 316,93	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	349 375,87	
Total	349 375,87	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	54 442,10	
Total	54 442,10	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			29 661 579,40	95,04
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			29 661 579,40	95,04
Aérospatial et défense			792 342,60	2,54
ROLLS ROYCE HOLDINGS	GBP	38 941	348 543,40	1,12
THALES	EUR	1 807	443 799,20	1,42
Assurance - Non vie			906 657,50	2,91
ALLIANZ	EUR	2 575	906 657,50	2,91
Assurance vie			452 983,81	1,45
AIA GROUP	HKD	65 140	452 983,81	1,45
Automobiles et équipementiers			512 745,05	1,64
BYD CO LTD-H	HKD	11 000	512 745,05	1,64
Banques			1 992 301,35	6,38
BANK AMERICA	USD	15 415	594 737,38	1,91
ITAU UNIBANCO HOLDING PF	BRL	60 830	309 275,04	0,99
JPMORGAN CHASE	USD	3 195	724 605,68	2,32
NATL BK GREECE	EUR	38 485	363 683,25	1,16
Bâtiment et matériaux de construction			858 716,07	2,75
OWENS CORNING NEW	USD	2 342	309 249,67	0,99
SAINT-GOBAIN	EUR	5 992	549 466,40	1,76
Distributeurs			2 107 500,06	6,75
ALIBABA GROUP ADR REP.8 ACT.	USD	3 766	460 339,18	1,47
AMAZON COM	USD	5 766	1 014 274,37	3,25
LOWE S	USD	2 935	632 886,51	2,03
Electricité			1 225 556,69	3,93
CONSTELLATION ENERGY	USD	2 044	381 038,94	1,22
EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	130 104	404 883,65	1,30
GRENERGY RENOVABLES	EUR	10 749	439 634,10	1,41
Equipements de télécommunications			1 071 047,76	3,43
MOTOROLA SOLUTIONS	USD	2 646	1 071 047,76	3,43
Fournisseurs de services de télécommunications			1 580 636,30	5,06
T-MOBILE US	USD	3 521	868 237,71	
VERIZON COMMUNICATIONS	USD	16 987	712 398,59	
Industries généralistes			2 345 694,85	
EATON CORPORATION PLC	USD	2 909	731 096,03	
GE VERNOVA INC	USD	2 758	778 441,42	
SIEMENS	EUR	3 946	836 157,40	
Investissement immobilier et services			355 580,16	
VONOVIA	EUR	14 246	355 580,16	
Logiciels et services informatiques			3 391 651,38	
ALPHABET CL.C	USD	4 604	665 017,49	
CROWDSTRIKE HOLDINGS	USD	1 280	417 254,44	

## Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

struments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MICROSOFT	USD	4 013	1 392 788,53	4,46
ORACLE	USD	2 934	379 255,31	1,22
SERVICENOW	USD	730	537 335,61	1,72
Matériel équipements destinés aux TI			4 284 354,14	13,73
ANALOG DEVICES	USD	2 029	378 317,71	1,21
APPLE	USD	4 731	971 613,38	3,11
BROADCOM INC	USD	4 891	757 119,20	2,43
MEDIATEK INC	TWD	8 000	309 082,07	0,99
NEC	JPY	19 500	379 877,97	1,22
NVIDIA CORP	USD	10 647	1 066 865,63	3,42
VERTIV HOLDINGS CAT.A	USD	6 314	421 478,18	1,35
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			389 436,11	1,25
ELI LILLY	USD	510	389 436,11	1,25
Prestataires de soins de santé			331 524,59	1,06
TENET HEALTHCARE	USD	2 666	331 524,59	1,06
Services appui à industrie			720 757,45	2,31
BLOCK CL.A	USD	4 266	214 286,04	0,69
NEXI S.P.A.	EUR	103 109	506 471,41	1,62
Services aux consommateurs			1 121 378,29	3,59
MERCADOLIBRE	USD	264	476 173,89	1,52
UBER TECHNOLOGIES	USD	9 578	645 204,40	2,07
Services de traitement et élim des déchets			1 660 980,30	5,32
GFL ENVIRONMENTAL INC	USD	13 267	592 574,68	1,90
REPUBLIC SERVICES	USD	4 772	1 068 405,62	3,42
Services financiers et de crédit			887 857,10	2,85
MASTERCARD CL.A	USD	1 752	887 857,10	2,85
Societés de placement immobilier			1 038 831,32	3,33
PROLOGIS	USD	3 896	402 675,52	1,29
WELLTOWER	USD	4 491	636 155,80	2,04
Soins personnels pharmacies et épiceries			258 933,72	0,83
RAIA DROGASIL	BRL	83 972	258 933,72	0,83
Voyages et Loisirs			1 374 112,80	4,40
ACCOR	EUR	8 368	350 535,52	1,12
MCDONALDS	USD	1 323	382 087,19	1,22
SMARTFIT ESCOLA DE GINASTICA E	BRL	70 300	232 364,72	0,75
YUM CHINA HOLDINGS INC	USD	8 500	409 125,37	1,31
tal	į		29 661 579,40	

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'expo	uro (*)	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+) Devises à livrer		es à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pr	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options	•	-	•			
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments	•	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pr	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)		
	- Cautillo Nominal		Passif	+/-		
Futures	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options			•			
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments	•	-				
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures	-	-				
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments	-					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures	-	-				
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments						
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Ir	Instruments financiers à terme – autres expositions						
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
		Actif	Passif	+/-			
Futures	•	-					
STX50E-EUX 0625	6,00	0,00	15 585,00	314 903,40			
Sous total		0,00	15 585,00	314 903,40			
Options	•	-					
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Swaps	•	-					
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Autres instruments		-					
Sous total		0,00	0,00	0,00			
Total		0,00	15 585,00	314 903,40			

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle bil		N	Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises	Devises à recevoir (+) Devises à livrer (-)			
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options	-	-	-		
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des actifs et passifs

# Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	29 661 579,40
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-15 585,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	3 240 769,54
Autres passifs (-)	-1 678 118,73
Total = actif net	31 208 645,21

61, rue Henn Regnault La Délense 92400 COURBEVOIE France

Tél: +33 (0)1 49 97 60 00 Fax: +33 (0)1 49 97 60 01

www.forvismazara.com



# FCP CM-AM GLOBAL CITY ZEN

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024

Forvis Mezars SA.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes a directoire et conseil de surveillence.

Siège social: 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoile.

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153.

#### FCP CM-AM GLOBAL CITY ZEN

4, rue Gaillon 75002 Paris

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024

Aux porteurs de parts du FCP CM-AM GLOBAL CITY ZEN .

# Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CM-AM GLOBAL CITY ZEN relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

# Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

# Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Fail à Courbevoie, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique 17/7/2024

Gilles Dunand-Roux

DocuSigned by:

Gilles DUNAND-ROUX

#### BILAN ACTIF

	28/03/2024	31/03/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	19 598 083,09	12 455 017,64
Actions et valeurs assimilées	19 598 083,09	12 455 017,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 598 083,09	12 455 017,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0.00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou ussimile	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0.00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglemente ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0.00	0,0
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0.00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,0
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	D,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,0
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0.00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0.00
Autres opérations	0,00	0.00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	21 120,82	11 108,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	21 120,82	11 108,16
Comptes financiers	1 760 448,73	417 862,95
Liquidités	1 760 448,73	417 862,95
l'otal de l'actif	21 379 652,64	12 883 988,75

#### BILAN PASSIF

	28/03/2024	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	21 502 214,84	13 818 702,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0.00	0.00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-692 935,01	-994 633,35
Résultat de l'exercice (a, b)	139 173,25	48 810,80
Total des capitaux propres	20 948 453,08	12 872 879,63
= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres emprantés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	19 636,21	11 109,12
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	19 636,21	11 109,12
Comptes financiers	411 563,35	0,00
Concours bancaires courants	411 563,35	0,00
Emprunts	0,00	0.00
Total du passif	21 379 652,64	12 883 988,75

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisations

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

#### HORS-BILAN

	28/03/2024	31/03/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à grè	0.00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0.00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	00,0	0.00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0.0
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,0
Total Autres opérations	0.00	0,0

#### COMPTE DE RESULTAT

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	24 787,19	3 908,33
Produits sur actions et valeurs assimilées	255 765,05	149 324,14
Produits sur obligations et valeurs assimilées	19 300,13	2 996,96
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	00,0	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	299 852,37	156 229,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 199,03	4 359,82
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	3 199,03	4 359,82
Résultat sur opérations financières (I - II)	296 653,34	151 869,61
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	169 147,93	115 616,71
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	127 505,41	36 252,90
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	11 667,84	12 557,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	00,0	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	139 173,25	48 810,80

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

#### Affectation des sommes distribuables

Part S:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

# · Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR00140074O7	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,02 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,38 % TTC maximum	Actif net
IC	FR00140074R0	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,82 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,38 % TTC maximum	Actif net
S	FR00140074U4	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,92 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,38 % TTC maximum	Actif net

#### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
RC	FR00140074O7	Néant
IC	FR00140074R0	Néant
S	FR00140074U4	Néant

#### Commission de surperformance

Part FR0014007407 RC

Néant

Part FR00140074R0 IC

Néant

Part FR00140074U4 S

Néant

#### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)					
	Commissions de mouvement	SDG	Dépositaire	Autres prestataires			
Néant							

#### Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs.
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux.
- etc.

#### . Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

#### Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres: Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### Cessions temporaires de titres :

 Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.  Prêts de titres: Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

#### Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

#### - BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

#### - Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

#### Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- · Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

# Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## Description des garanties reçues ou données

#### Garantie reçue :

#### Néant

#### Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation: Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces: Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation: Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

# Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Frais de fonctionnement et autres services :

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.

Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/03/2024	31/03/2023
Actif net en début d'exercice	12 872 879,63	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 425 372,21	13 446 635,30
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-267 202,01	-80 986,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	449 816,60	38-853,84
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-910 360,24	-738 869,80
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	30 551,96
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-206 568,95
Frais de transaction	-10 267,08	-18 914,15
Différences de change	-17 185,55	-1 428,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 277 894,11	367 353,27
Différence d'estimation exercice N	3 645 247,38	367 353,27
Différence d'estimation exercice N-1	367 353,27	0.00
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Difference d'estimation exercice N	0.00	0.00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	127 505,41	36 252,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0.00	0.00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	20 948 453,08	12 872 879,63

# INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	<b>%</b> 0.
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a Pachat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0.00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	D,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00
Titres de créances	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0.00	1 760 448,73	8,40	0,00	0,00	0,000	0,00
Passit								
Operations temporaires sur titres	0.00	0.00	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	411 563,35	1,96	0,00	0.00	00,0	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0.00	0.00	00,0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres operations	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,90	0,00

#### VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 <i>m</i> ois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 aus	%
Actif										
Depôts	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	00,0	0,00	00,0	0,00	00.0	0,00	0.00	0.00
Titres de créances	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0.00	0,00
Comptes financiers	1 760 448,73	8,40	0.00	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
Passit										
Operations temporaires sur titres	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	41) 563,35	1,96	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	00.0	0.00	00.0	0.00	00.0	0.00	00.0	0,00	0.00	0.00
Autres opérations	0,00	0.00	00,0	0.00	00,0	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00

# VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
w aw	USD	USD	JPY	JPY	BRL			
Actif								
Dépôts	0,00	D.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	12 241 242,52	58,44	806 331,40	3,85	1 136 132,08	5,42	2 232 223,17	10,66
Obligations et valeurs assimilées	0.00	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00	.0,00	0,00
Titres de créances	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	13 425.58	0.06	3 621,40	0.02	4.073,84	0.02	0.00	0.00
Comptes financiers	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	95 134,27	0,45
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	D,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,0
Dettes	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
Comptes financiers	15 537,06	0,07	396 026,29	1,89	0,00	00,0	0,00	0,0
Hors-bilan								
Opérations de converture	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
Autres opérations	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00

### VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/03/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	00,0
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

# INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0.00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

#### TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

i		Aco	mptes sur résultat v	ersés au titre de	l'exercice	
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	Ő.	0

	4	Acomptes sur plus et moi	ns-values nettes versés au tit	re de l'exercice
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0.00
Résultat	139 173,25	48 810,80
Total	139 173,25	48 810,80

	28/03/2024	31/03/2023
CI PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 587.53	-2 541,88
Total	4 587,53	-2 541,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0.00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0.00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
C2 PART CAPI IC	Ĭ l	
Affectation		
Distribution	00,0	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	132 937,60	51 352,32
Total	132 937,60	51 352,32
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0.00	0.00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenunt de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	00,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	00,0	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 648,12	0.36
Total	1 648,12	0,36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	σ	0
Distribution unitaire	0,00	υ,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0.00
Provenant de l'exercice N-1	0.00	0.00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenunt de l'exercice N-3	00,0	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nette	
	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-692 935,01	-994 633,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-692 935,01	-994 633,35

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nett	
	28/03/2024	31/03/2023
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0.00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0.00	0,00
Capitalisation	-199 092,60	-34 197,50
Total	-199 092,60	-34 197,50
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0.00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	28/03/2024	31/03/2023	
C2 PART CAPI IC			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0.00	0.00	
Capitalisation	-486 354,17	-960 428,58	
Total	-486 354,17	-960 428,58	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0.00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-7 488,24	-7,27
Total	-7 488,24	-7.27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

# TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	compris les	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	ε	€	€
06/04/2022	C1 PART CAPI	190,00	1,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
06/04/2022	C2 PART CAPI IC*	10 200 000,00	102,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
06/04/2022	C3 PART CAPI S*	100,001	-1,00	100,00	0,00	0.00	0,00	0,00
31/03/2023	CI PART CAPIRC	439.958,75	4 725,109	93,11	0,00	0,00	0,00	-7,77
31/03/2023	C2 PART CAPI IC	12 432 826,76	132,137	94 090,42	0,00	0,00	0,00	-6 879,80
31/03/2023	C3 PART CAPIS	94,12	1,00	94,12	0,00	0,00	0,00	-6,91
28/03/2024	C1 PART CAPI RC	5 996 201,16	54 887,741	109,24	0,00	0,00	0,00	-3,54
28/03/2024	C2 PART CAPI IC	14 725 778,69	132,137	111 443,26	0,00	0.00	0.00	-2 674,62
28/03/2024	C3: PART CAPLS	226 473,23	2 035,711	111,25	0,00	0.00	0,00	-2,86

<sup>\*</sup>Date de création

#### SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
CI PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	52 723,63200	5 222 434,90
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 561,00000	-265 030,19
Solde net des Souscriptions/Rachats	50 162,63200	4 957 404,71
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	54 887,74100	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,0000,0	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	132,13700	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 054,50700	202 937,31
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-19,79600	-2 171,82
Solde net des Souscriptions/Rachats	2 034,71100	200 765,49
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 035,71100	

#### COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	48,16
Montant des commissions de souscription perçues	48.16
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	48,16
Montant des commissions de souscription rétrocédées	48,16
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	00,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0.00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0.00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPLS	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0.00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0.00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

#### FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/03/2024
FR00140074O7 CI PART CAPI RC	
	1
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	38 181,48
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	00,0
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/03/2024
FR00140074R0 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	00,1
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	129 577,45
Pourcentage de frais de gestion variables	00,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/03/2024
FR00140074U4 C3 PART CAPI S	
	1
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 389,00
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

#### CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
Créances	Coupons et dividendes	21 120,82
Total des créances		21 120,82
Dettes	Frais de gestion	19 636,21
Total des dettes		19 636,21
Total dettes et créances		1 484,61

#### VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

#### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	19 598 083,09	93,55
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	19 598 083,09	93,55
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0.00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0.00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	21 120,82	0,10
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-19 636,21	-0,09
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0.00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 348 885,38	6,44
DISPONIBILITES	1 348 885,38	6,44
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0.00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0.00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	20 948 453,08	100,00

# DocuSign Erivelape ID: A902091A-9190-407E-B9E2-835F316009B5

# PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif
TOTAL Actions & valeurs assimilées			19 598 083,09	93,55
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			19 598 083,09	93,55
TOTAL Actions & valeurs ass, nég, sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrants et Bons de Sous.)			19 598 083,09	93,55
TOTAL BRESIL			1 136 132,08	5,42
BRITUBACNPRI ITAU UNIBANCO HOLDING PF	BRL	46 400	297 449,11	1,42
BRRADLACNOR® RAIA DROGASIL	BRL	76.472	387,341,52	1,84
BRRENTACNOR4-LOCALIZA RENT A CAR	BRL	23 348	236 262,61	1,13
BRSMFTACNORI SMARTFIT ESCOLA DE GINASTICA E	BRL	44 700	215 078,84	1,03
TOTAL CHINE			261 830,55	1,25
CNE100000296 BYD COMPANY	HKD	11 000	261 830,55	1,25
TOTAL CAYMANES ILES			238 041,94	1,14
KYG9830E1063 YADEA GP HLDGS	HKD	159 000	238 041,94	1,14
TOTAL ALLEMAGNE			596 714,40	2.85
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	2.148	596 714,40	2,85
TOTAL DANEMARK			443 450,37	2,12
DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B	DKK	3.753	443 450,37	2,12
TOTAL ESPAGNE			230.569,72	1,10
ES0105066007 CELLNEX TELECOM	EUR	7.036	230 569,72	1.10

Devise	Qté Nbre	Valeur	% Actif
	ou nominal	boursière	Net
		2 202 472,60	10,51
EUR	8.812	265 505,56	1,27
EUR	4 555	327 641,15	1,56
EUR	5 075	602 707,00	2,87
EUR	6 603	434 873,58	2.08
EUR	2 667	252 431,55	1,21
EUR	6.456	319313.76	1,52
		211 823,11	101
HKD	34 140	211.823,11	1,01
		1 291 736,05	6.17
nsp	1 032	331,573,53	1,58
QSD	2 436	706-051,61	3,38
QSD	2 035	254 110,91	1,2,1
		806 331,40	3,85
Adf	7.400	121 284,81	0.58
Adr	11 245	429 446,93	2.05
Adf	3 800	255 599,66	1,22
		708 210,05	3,38
MXN	188 180	316 056,47	151
MXN	105 000	392 153,58	1.87
	EUR	On Dollars of the Police of th	Out nominal b 8 812 8 812 4 555 5 075 6 603 2 667 6 456 6 456 7 400 11 245 3 800 105 000

2000021	COCCO
ô	ó
2250	-
ň	ņ
- 61	á
č	Š
2E DOE2	707
Š	2
-	ď
Ш	Ц
2	Ξ
3	f
d	5
č	5
3	7
V	Ľ
5	3
č	55
5	?
ě	Š
ē	Ď
<	٤,
2	ń
-	=
3	2
1	f
-	Ď
3	2
i	ī
1	7
-	-

Désignation des valeurs	Devise	Qtê Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif
TOTAL PAYS-BAS			152 397,20	0,73
NL0015000N33 ARISTON HOLDING	EUR	29 279	152.397,20	0.73
TOTAL TAIWAN			368 867,15	1,76
TW0002454006 MEDIA TEK	TWD	11 000	368 867,15	1.76
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			10 949 506,47	52,26
US02079K1079 ALPHABET CL.C	OSO	2 786	393 211,31	1,88
US0231351067 AMAZON COM	OSO	3 148	526 359,14	2,51
US0378331005 APPLIE	GSO	1 654	262 910,57	1,26
US0S27691069 AUTODESK	asn	1 221	294 746,77	1,41
USIJ135F1012 BROADCOMING	OSD	417	512.324,78	2,45
US22788C1053 CROWDSTRIKE HOLDINGS	nsp	1.018	302.521,89	1,44
US2296631094 CUBESMART	OSO	7 610	318 987,95	1,52
US2944U7000 EQUINIX REIT	OSD	520	397 823,14	1,90
US43300A2033 HIL TON WORL DWIDE HOLDINGS	asn	1 035	204 649,47	86'0
U\$5324571083 EL1 LILLY	OSD	754	543 735,48	2,60
US5380341090 LIVE NATION ENTERTAINMENT	USD	3.787	371 293,09	1,77
US5801351017 MCDONALDS	USD	1 693	442 474,37	2,11
US58733R1023 MERCADOLIBRE	OSA	261	365 796,77	1,75
US58933Y1055 MERCK	OSO	4 098	501 233,87	2.39
US5949181045 MICROSOFT	OSD	106.1	741 368,85	3,54

signation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif
US6200763075 MOTOROLA SOLUTIONS	dsa	1 972	648 888.17	3,10
US67066G1040 NVIDIA	GSO	1 905	841.748,05	4,00
US6907421019 OWENS CORNING NEW	QSO	2 584	399 528,36	161
US74340W1036 PROLOGIS	qsn	4 507	544 031,83	2,60
US7607591002 REPUBLIC SERVICES	dsn.	4.113	729.878,31	3,48
US81762P1021 SERVICENOW	QSA	693	489 750,83	2,34
US8725901040 T-MOBILE US	GSD	3 080	465 997,03	2,22
US88033G4073 TENET HEALTHCARE	gsn	4 021	391 775,41	1.87
US9837931008 XPO INC	asu	2.285	258 471,03	1.23

#### COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%				
	NET UNITAIRE	DEVISE		
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR		

#### COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%				
	NET UNITAIRE	DEVISE		
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR		

<sup>(\*)</sup> Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

#### COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%				
	NET UNITAIRE	DEVISE		
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR		

<sup>(\*)</sup> Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

<sup>(\*)</sup> Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

#### **Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)**

**Dénomination du produit:** CM-AM GLOBAL CITY ZEN **Identifiant d'entité juridique:** 969500XYN9361D81NB09

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires

des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/ 852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la

# Caractéristiques environnementales et/ou sociales

e pr	oduit f	inancier avait-il un objectif o	l'inve	estisse	ement durable?
••	c	Dui	• •	×	Non
	invest ayant	ilisé des issements durables un objectif nnemental:%	×	<b>envi</b> i qu'il dura	omouvait des caractéristiques ronnementales et sociales (E/S) et, bien n'ait pas eu d'objectif l'investissement ble, il présentait une proportion male de 60% d'investissements durables
		dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE			ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
		dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE		×	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
				×	ayant un objectif social
		Il a réalisé des investisseme durables ayant un objectif social:%	ents		Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

taxinomie.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6,11/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,69/10. Les caractéristiqu3es environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ent donc été atteintes.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont: - le score ESG.

Le score ESG du produit financier est de 6,11/10, en amélioration avec l'année précédente (5,93/10) sur la période. Cela est dû au renforcement des sociétés alliant attractivité fondamentale et bon positionnement ESG.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à un processus strict intégrant les critères ESG dans ses différentes étapes.

#### ... et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions

environnementales.

des droits de l'homme

corruption et les actes de corruption.

et à la lutte contre la

sociales et de personnel, au respect

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

> Inclure la déclaration pour les produits financiers vises à l'article, premier alinéa, du règlement (UZ) (2000) 823 |
> La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice importants en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devroient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.
>
> Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activés économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne enmatière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



#### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: 28/03/2024—31/03/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP	Information Technology	4,5%	USA
Motorola Solutions Inc	Information Technology	3,4%	USA
Nvidia	Information Technology	3,4%	USA
Republic Services Inc	Industrials	3,4%	USA
AMAZON.COM INC	Consumer Discretionary	3,3%	USA
APPLE INC	Information Technology	3,1%	USA
ALLIANZ SE	Financials	2,9%	Germany
MASTERCARD INC	Financials	2,8%	USA
T-Mobile USA	Communication Services	2,8%	USA
SIEMENS AG	Industrials	2,7%	Germany



#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

#### Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable**: Le produit financier s'engage sur un minimum de 60% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

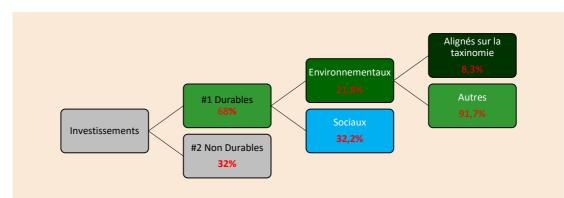
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

#### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Emetteur	Secteur GICS	% Poids
MICROSOFT CORP	Information Technology	4,46
Motorola Solutions Inc	Information Technology	3,43
Nvidia	Information Technology	3,42
Republic Services Inc	Industrials	3,42
AMAZON.COM INC	Consumer Discretionary	3,25
APPLE INC	Information Technology	3,11
ALLIANZ SE	Financials	2,91
MASTERCARD INC	Financials	2,84
T-Mobile USA	Communication Services	2,78
SIEMENS AG	Industrials	2,68



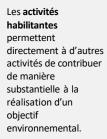
#### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extrafinancières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



#### Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et. entre autres. dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole

représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UF.





#### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A



#### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de I'UE, soit 91,7% (voir tableau allocation d'actifs).



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 32,2%.



# Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



# Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



# Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Performances		
Libellé	Performance nette (en %)	
CM-AM GLOB CITY ZE (IC)	- 0,4534	
CM-AM GLOB CITY ZE (RC)	- 0,4635	
CM-AM GLOB CITY ZE (S )	- 0,4521	
BMK GES CM-AM GLOBAL CITY ZEN	- 0,1279	

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

N/A

6

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



45 rue Kléber 92300 Levallois-Perret

# FCP CM-AM GLOBAL CITY ZEN

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

#### FCP CM-AM GLOBAL CITY ZEN

128, Boulevard Raspail 75006 Paris

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux porteurs de parts du FCP CM-AM GLOBAL CITY ZEN,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CM-AM GLOBAL CITY ZEN relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 mars 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

#### En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique 16/7/2025

Gilles Durand-Roux

F03E23C213CF452...
Gilles DUNAND-ROUX

Associé